

LANCEMENT DE LA RECYCLERIE MOBILE

4 novembre 2020 - Borgo



Contact presse :

Mélanie Costantini-Nofares, chargée de communication

07 76 58 95 80

melanie.costantini-nofares@syvadec.fr



UN NOUVEL OUTIL AU SERVICE DU TRI

Ce 4 novembre, le SYVADEC lance un nouveau service de proximité destiné aux particuliers de la région du Grand Bastia : la recyclerie mobile. Ils pourront venir y déposer gratuitement leurs encombrants (meubles, électroménager, végétaux, cartons, tout-venant...).

Elle desservira les communes de Biguglia, Borgo, Furiani et Santa-Maria di Lota, à raison de deux passages par mois dans chacune d'elles.

La recyclerie mobile : proche - utile - facile - gratuite

Faciliter le geste de tri en proposant aux habitants des secteurs éloignés d'une recyclerie, un service régulier pour leur permettre de venir déposer leurs encombrants les plus courants. C'est tout l'objectif de la recyclerie mobile. Un dispositif initié par le SYVADEC, qui vient compléter le réseau de ses 22 recycleries et 2 écopoints implantés dans toute la Corse.

La recyclerie mobile sera mise en place sur 4 communes dans un premier temps, à raison de deux fois par mois chacune (Biguglia, Borgo, Furiani et Santa-Maria di Lota) et desservira toutes les communes de la Communauté de Communes de la Marana-Golo et de la Communauté d'Agglomération de Bastia.

Le démarrage du service a pu se concrétiser à la faveur du partenariat noué avec la Communauté de communes Marana Golo et la Communauté d'Agglomération de Bastia, et du soutien de l'ADEME et de l'Office de l'environnement.

[Budget de l'opération 360 000 € - subvention ADEME – OEC (60%) 216 000€ et SYVADEC (40%) 144 000 €]

LES AVANTAGES DE LA RECYCLERIE MOBILE

La recyclerie mobile offre proximité et souplesse. Elle est accessible gratuitement et fonctionne de la même manière qu'une recyclerie classique.

Les particuliers peuvent y évacuer leurs déchets encombrants, végétaux mais aussi les déchets chimiques tels que les pots de peinture.

Le dispositif est constitué de 6 bennes au total (5 bennes de 6 m³ et 1 benne de 30 m³), qui accueillent les différents types de déchets. Il dispose d'une rampe d'accès qui permet aux véhicules de stationner devant chacune d'elles.

La recyclerie mobile devrait contribuer à une meilleure orientation des déchets vers les filières de recyclage. De même, elle pourrait contribuer à limiter les dépôts sauvages d'encombrants.

LA RECYCLERIE : PIERRE ANGULAIRE DU TRI

Pour le SYVADEC, en charge du traitement et du recyclage des déchets, la recyclerie constitue l'un des outils essentiels et incontournables pour inciter les habitants à trier toujours plus.



=> Aujourd'hui, 24 % des déchets sont triés par les particuliers à la recyclerie et peuvent ainsi démarrer une seconde vie en étant recyclés.

C'est pourquoi le développement du réseau des recycleries et des filières de tri est une priorité du SYVADEC pour amplifier encore davantage le tri et atteindre les objectifs fixés par l'Union européenne.

Il renforce ainsi en permanence le maillage territorial de ses équipements : création de nouvelles recycleries, aménagement d'écopoints (mini-recycleries de proximité) et, aujourd'hui, service de recyclerie mobile.

LES RENDEZ-VOUS DE LA RECYCLERIE MOBILE

Communauté de communes Marana Golo

Biguglia

Tous les 2^{es} et 4^{es} vendredis du mois

Hippodrome de Casatorra, entrée route des Maraîchers

9h - 14h

(prochaines dates : les 13 et 27 novembre)

Borgo

Tous les 2^{es} et 4^{es} samedis du mois

Stade municipal Paul Antoniotti

9h - 14h

(prochaines dates : les 14 et 28 novembre)

Communauté d'Agglomération de Bastia

Furiani

Tous les 1^{ers} et 3^{es} samedis du mois

Parking de l'école U Principellu

9h - 14h

(prochaines dates : les 7 et 21 novembre)

Santa-Maria di Lota

Tous les 1^{ers} et 3^{es} mercredis du mois

Parking du stade de football de Miomo

9h - 14h

(prochaine date : le 18 novembre)

LES DECHETS ACCEPTÉS A LA RECYCLERIE MOBILE

La recyclerie mobile accepte les déchets encombrants les plus couramment déposés par les particuliers : Meubles, Déchets électriques (petit et gros électroménager, écrans, fil électriques...), Végétaux, Déchets spéciaux (produits de bricolage, de jardinage, d'entretien...), Métaux, Cartons, Tout-venant (plastiques, polystyrène...), Cartouches d'encre, Piles, Lampes

GESTION DES DÉCHETS EN CORSE : QUI FAIT QUOI ?

L'Union européenne définit le cadre et les objectifs de la politique environnementale et de gestion durable des déchets pour ses pays membres.

L'État décline la politique européenne à l'échelle nationale. Il en fixe le cadre réglementaire et les grandes orientations.

La Collectivité de Corse, dans le cadre des prescriptions nationales, définit et planifie la politique globale de gestion des déchets dangereux, non dangereux, et du BTP. A ce titre, elle élabore notamment le plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux (PPGDND), ainsi que le plan de prévention et de gestion des déchets dangereux (PPGDD) et le plan BTP.

Les intercommunalités ont la responsabilité de la gestion et de l'élimination des déchets ménagers et assimilés selon le Code Général des Collectivités Territoriales.

Le SYVADEC met en œuvre la politique de gestion des déchets définie au niveau régional et assure le traitement et la valorisation des déchets ménagers.

Les entreprises et administrations sont responsables de tous les déchets générés par leur activité jusqu'à leur élimination ou valorisation finale. Cela concerne aussi les déchets assimilés aux déchets ménagers, même s'ils sont collectés par le service public ; les produits usagés issus d'un travail pour un client, dès que celui-ci les lui confie.

Le SYVADEC

Le Syndicat de Valorisation des Déchets de la Corse est un service public créé en 2007 par les 19 intercommunalités insulaires, pour assurer en leur nom le traitement et la valorisation des déchets ménagers de l'ensemble de la Corse. Elles mutualisent ainsi leurs moyens en s'appuyant sur un opérateur unique, dont l'action à l'échelle régionale garantit à la population un service équivalent dans toute l'île.

Aujourd'hui, la vocation initiale du SYVADEC s'est considérablement élargie au cadre plus vaste du développement durable. À côté de la gestion et du recyclage des déchets, il se mobilise activement pour développer l'économie circulaire et le réemploi local. Il milite pour la réduction des déchets à la source en favorisant le compostage et mène de nombreuses actions de prévention du tri et du gaspillage auprès du grand public.